



INTERVENTION DU MAIRE

Le 15 juin 2021

Rodéos motorisés à Valence : Nicolas Daragon saisit le Ministre de l'Intérieur

Depuis trop longtemps, les incivilités et les entorses au code de la route liées à la pratique des deux-roues motorisés perturbent la vie de nos concitoyens.

Au quotidien, la Ville de Valence assume sa part de responsabilité et se mobilise sur le sujet, en lien étroit avec la Préfecture de la Drôme, au travers d'un plan d'action anti-rodéos. Cette mobilisation de chaque instant a encore permis la mise en fourrière par notre police municipale de 14 motos la semaine dernière, en vue de leur destruction.

Ce dimanche 13 juin dans le quartier de la Chamberlière, notre Police Municipale (3 équipages) s'est pourtant retrouvée seule à intervenir, de 15 h 30 à 22 h, face à un important groupe de jeunes gens et de véhicules à deux roues. Malgré les demandes répétées de soutien, aucun équipage de la Police Nationale n'a été mobilisé aux côtés de nos effectifs municipaux pour faire face à ces importantes nuisances et à ces faits délictueux constatés.

Je sais et je mesure combien les fonctionnaires de la Police Nationale, tout comme ceux de la Police Municipale, sont sollicités et avec quel professionnalisme ils interviennent, au quotidien, sur le théâtre de nombreuses opérations. Chacun d'entre eux mérite notre soutien et notre plus grande considération.

Mais je ne peux que regretter que l'organisation de la chaîne de commandement et la hiérarchisation des priorités n'aient pas permis de flécher « les bons effectifs au bon endroit », dans des circonstances graves, qui auraient pu mettre en péril nos agents. Je le regrette d'autant plus que nous avons informé en amont de ce projet de rassemblement et que l'occasion se présentait d'interpeller les auteurs et de saisir des engins.

Je déplore ce manque d'anticipation mais je me refuse à toute résignation : je continuerai à employer la totalité des pouvoirs et des moyens dont je dispose pour préserver la tranquillité publique à laquelle les Valentinois aspirent à bon droit.

Je tiens cependant à rappeler, une fois encore, avec force, que la sécurité est d'abord une compétence régalienne : en l'espèce, il appartient aux autorités de l'Etat de répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Je saisis ce jour Monsieur Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, afin de lui signaler ces faits et lui demander d'engager de toute urgence les actions nécessaires pour que l'Etat prenne sa juste part dans la lutte contre ces comportements inadmissibles.

Nicolas Daragon
Maire de Valence

CONTACT PRESSE
04 75 79 20 35 – communication@mairie-valence.fr

valence.fr/appli

